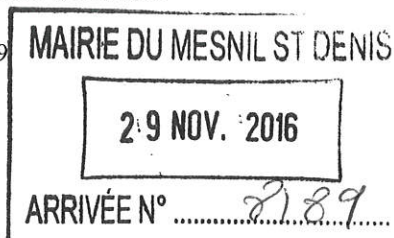


Le 14 novembre 2016

Affaire suivie par :
Aurélie BOCQUENÉ
Chef de projet Aménagement
Tel.: 01.30.13.76.42
a.bocquene@mairie-laverriere.fr

Mairie du Mesnil-Saint-Denis
Madame la Maire
1, rue Henri Husson
78 322 LE MESNIL-SAINT-DENIS

Réf. : ab/16-419



Objet : AVIS ARRET DU PROJET DE PLU – VILLE DE LA VERRIERE

Madame la Maire,

Par courrier en date du 8 septembre 2016 et conformément à l'article L. 132-11 du code de l'urbanisme, vous avez saisi, pour avis, la ville de La Verrière sur le projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme du Mesnil-Saint-Denis, et je vous en remercie.

Je vous informe que la ville de La Verrière émet un avis favorable au projet de PLU arrêté par la ville du Mesnil-Saint-Denis, puisque celui-ci définit un parti d'aménagement répondant aux besoins du territoire et de ses habitants tout en préservant un environnement de qualité, dans le respect des objectifs de développement durable inscrits dans le Code de l'urbanisme.

Mes services restent à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Nelly DUTU,

Maire de La Verrière

